

# Consistoire : Joël Mergui ou l'art de faire oublier les excédents de l'abattage rituel

Le 17 mars 2012, Stéphanie Le Bars, journaliste au quotidien [Le Monde a recueilli les propos de Joël Mergui](#), président du [Consistoire Central](#) depuis 2008. Cette interview atteste l'art consommé d'un responsable religieux consistant à éviter le cœur, les poumons et l'estomac du sujet pour transformer une journaliste en simple courroie de transcription.

Tout au long de l'interview, Joël Mergui s'est évertué à désigner la République et les laïques comme uniques responsables d'une peur qui se serait subitement emparée des juifs français sans nous parler, un seul instant, de la farce religieuse dont ses concitoyens non-juifs et non-musulmans sont les dindons non consentants. Violer la conscience des autres, ne pose aucun problème à notre ami Joël Mergui ! C'est là qu'on mesure le culot et l'irresponsabilité des religieux : ce n'est pas moi, c'est la faute à mon ancêtre et à sa loi (torah en hébreu, charia en arabe) ! Mais gare à vous si vous qualifiez ma pratique, à moi, d'ancestrale !

L'affaire de l'abattage rituel soulève quatre incontournables questions que Stéphanie Le Bars a avalées sans se demander si c'était casher ou halal (1) :

**1<sup>ère</sup> question** – L'inutilité de faire souffrir les bêtes depuis que l'étourdissement réversible est possible. La bête s'en remet si elle n'est pas égorgée.

**2<sup>ème</sup> question** – L'écoulement de la viande non consommée par les juifs et les musulmans sur le marché de ceux qui ne sont ni

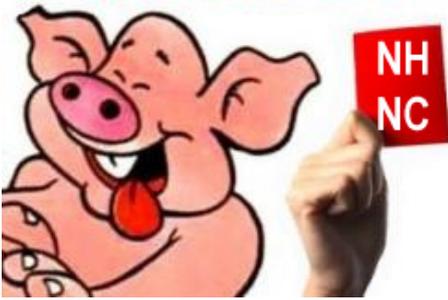
juifs ni musulmans, sans que cette dernière catégorie de consommateurs n'en soit avertie. Il s'agit là d'une rupture d'égalité que les rites et la tricherie introduisent dans la Cité.

**3<sup>ème</sup> question** – La méthode d'égorgement juif et musulman consiste à trancher, en même temps, les veines jugulaires, l'œsophage et la trachée artère. Le contenu de l'estomac et de la panse se retrouve déversé sur le collier et inspiré par la bête qui continue de respirer et de gigoter. Il y a une parade opératoire que les juifs et les musulmans refusent d'appliquer. L'hygiène s'en trouve compromise et cela oblige le consommateur à faire bouillir cette viande halal ou casher avant de la consommer.

**4<sup>ème</sup> question** – Les trois mosquées habilitées à certifier les égorgeurs perçoivent une dîme sur la viande écoulée aussi bien sous l'étiquette halal que celle consommée par les autres citoyens à leur insu. Quant au casher, une partie des carcasses est systématiquement écoulée sur le marché des non-juifs. Cela devrait poser un sérieux problème de déontologie à la conscience Joël Mergui. Stéphanie Le Bars ne l'a pas abordé, non plus.

Cette complicité pour divaguer et laisser dissenter à tort et à travers pour ne pas traiter le sujet est tout de même révélatrice d'un sérieux problème des religieux et de la presse nationale, autrefois avant-gardiste.

# Ni Halal Ni Casher



Appellation d'Origine  
Contrôlée

En accusant les laïques et la laïcité et en convoquant pour le 18 mars bien des éminences politiques(1) à une table ronde intitulée '***La laïcité menace-t-elle la liberté religieuse ?***', le Consistoire Central et son président confirment qu'ils inversent les rôles pour se lamenter tout en se payant la tête de leurs concitoyens et de la République laïque.

**Pascal Hilout, né Mohamed**

---

(1) – Le lecteur peut légitimement se demander si ma question relève du lard, du cochon ou de la provocation.

(2) – Claude Guéant, ministre de l'intérieur, Jean-François Copé, patron de l'UMP, Manuel Valls, porte-parole du candidat PS à la présidentielle, et Jean-Thomas Nordmann, représentant le candidat du MoDem, François Bayrou.